

**Mardi 24 avril 2018**

---

## Cérémonie de remise des prix « Non au harcèlement »

---

La cérémonie de remise des prix « Non au harcèlement » aura lieu :

**Mercredi 25 avril 2018 à 9 heures  
En salle Laouchez (3<sup>ème</sup> étage)  
Au rectorat de Terreville**

À cette occasion, un jury académique remettra un prix « Coup de cœur » ainsi que des prix par catégorie « Affiche 8-11 ans » ; « Affiche 12-15 ans » ; « Affiche 15-18 ans » ; « Vidéo 12-15 ans » ; « Vidéo 15-18 ans » ; « Harcèlement sexiste et sexuel » et « Cyber-harcèlement ».

Le prix « Non au harcèlement » est reconduit pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, en partenariat avec la mutuelle MAE. Ouvert aux écoles, établissements et structures péri et extrascolaires, il invite les jeunes de 8 à 18 ans à prendre collectivement la parole pour s'exprimer sur le harcèlement, à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Pour y participer, les élèves devaient envoyer leur production ainsi que le plan de prévention de leur établissement au référent harcèlement de leur académie.

Retrouvez nos communiqués et dossiers de presse sur <http://www.ac-martinique.fr/cid121574/presse.html>

---

### CONTACTS PRESSE

**Cabinet du Recteur**

Claude MACENO

T 0596 52 29 28 / 0696 38 56 72

[communication@ac-martinique.fr](mailto:communication@ac-martinique.fr)

---

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

---